

L'or, l'argent et le velours sont propres au pavillon d'une basilique majeure. Les basiliques mineures n'emploient que la soie.

4. CAPE CANONIALE. Lorsque l'église élevée au titre de basilique possède un chapitre et est desservie par des prêtres séculiers, ses membres ont le privilège de porter la cape canoniale, comme celle des chanoines de Saint-Pierre-du-Vatican, sur le rochet l'hiver, — le rochet et la cotta seuls l'été. Il faut un indult pour faire usage d'une cape d'été.

Le corps de la cape est en laine violette (mérinos), non en soie ; elle se porte toujours retroussée (tortillée). Le chaperon est en hermine sans mouchetures, avec une doublure de laine violette et de soie rouge à l'intérieur du capuchon ; elle est attachée vers l'épaule droite (non au milieu du cou, comme les évêques). La queue de la cape se réduit à une large bande plissée qu'on plie et ramène sous le bras gauche, ou qu'on suspend à un ruban de soie violette. Elle est ainsi toujours retroussée ou tortillée pour marquer l'infériorité et la sujétion à l'égard de l'évêque. On ne l'abaisse que pour l'adoration de la croix, le vendredi saint, alors que l'évêque la porte retroussée. Si l'on obtient la cape d'été, le chaperon, sans hermine, est en soie rouge cramoisie par-dessus et en laine violette par-dessous. Les bénéficiers du chapitre, ou chapelains, peuvent porter la cape canoniale décrite ici. Mais la fourrure est en petit-gris ou en peau de lapin. S'ils ont le privilège de porter la cape d'été, ils remplacent le chaperon en soie rouge par une en soie cendrée, dont la couleur correspond à celle de la peau qu'ils viennent de quitter.

S'il n'est pas chanoine de chapitre, le recteur d'une basilique mineure, quand même il serait curé ou archiprêtre, ne peut porter cette cape.

Aucun de ces chanoines de basilique mineure ne peut porter la mitre ni faire usage du bougeoir.

J. S.

(À SUIVRE)

  
 défa  
 de p  
 conf  
 vrain  
 erret  
 l'abb  
 bien  
 La  
 gnon  
 de S  
 Dam  
 puis  
 jama  
 cienn  
 Mgr  
 ment  
 peler  
 prêch  
 la dé  
 du be  
 la cha  
 est to  
 Ma  
 l'églis  
 couve  
 trans  
 d'être